

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: Collège Secondaire de Mon Séjour en liquidation, Aigle*
2. *Décision de dissolution par: Assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 05.03.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 12.04.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Soeurs de Ste-Clothilde A l'att. de Jeanne-Françoise ROCHE-BRUYN et Agnès VEUTHEY, Chemin des Fleurettes 3, 1860 Aigle*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Les liquidatrices se réservent le droit de procéder à une liquidation anticipée au sens de l'article 745 al.3 CO.*

Etude du notaire Charles-Pascal Ghiringhelli
1860 Aigle

(00898526)